

STRASBOURG, le 7 octobre 2021

Monsieur Jean ROTTNER
Président de la Région Grand Est
1 place Adrien Zeller - BP 91006
67070 STRASBOURG cedex

Objet : Evolution de la gamme tarifaire TER Grand Est

Monsieur le Président,

Lors d'une réunion SNCF Grand Est - associations d'usagers (dont la FNAUT Grand Est) en date du 28 septembre 2021, nous avons appris que la Région Grand Est prévoyait de délibérer le 14 octobre prochain sur une réorganisation des cartes de réduction Primo et Presto, qui conduira à une unification de ces cartes en une seule offrant une réduction de 50% valable 7 jours sur 7 qui serait mise en place à partir de mars 2022.

Si cette évolution est favorable pour les voyageurs de plus de 26 ans en semaine (50% de réduction au lieu de 30 %), il s'agit d'une régression le samedi et le dimanche (50% au lieu de 70%).

Pour les voyageurs de moins de 26 ans, si rien ne change la semaine, il s'agit aussi d'une régression le samedi et le dimanche (50% au lieu de 70%) et avec un seul accompagnateur autorisé.

De plus, il est envisagé de supprimer les billets Mini-groupes, alors qu'à l'instar de ce qui se pratique chez nos voisins allemands et suisses, ces titres de transport sont un moyen pour développer le tourisme au moyen du train. Et c'est sans évoquer les billets propres à l'Alsace Pass 24h et Alsa+ groupe, que plusieurs associations locales de randonnées utilisent régulièrement.

La Région annonce également une majoration de 4% des abonnements annuels à paiement mensualisé et du plein tarif, ainsi qu'une majoration de 5% des abonnements hebdomadaires et mensuels qui prendrait effet à compter de janvier 2022.

Enfin, la suppression envisagée des possibilités d'acheter des carnets de 10 tickets fait disparaître de fait une réduction pour les voyageurs occasionnels.

Elle entraînera une augmentation des files devant les DAB et le risque de manquer son train durant cette attente augmentera significativement.

Cette offre de carnet est aussi un outil privilégié pour les associations diverses, et tout particulièrement caritatives, qui mettent occasionnellement des billets à disposition de populations fragiles pour qu'elle puisse rejoindre une consultation médicale ou un rendez-vous social.

La FNAUT Grand Est ne peut accepter ces évolutions à un moment où, d'une part, il faut reconquérir les voyageurs perdu en raison du Covid-19, d'autre part, il faut agir désormais rapidement en faveur du report modal, notamment vers le train.

Aussi nous vous demandons fermement de renoncer à ces projets.

Par ailleurs, lors de cette même réunion, nous avons appris que vous envisagiez, avec la SNCF, à partir du SA 2022, d'aller vers une suppression des fiches horaires papier au seul profit d'un accès numérique ou d'une démarche de demande d'impression dans quelques grandes gares du Grand Est.

Il s'agit d'une régression pour les personnes dites « illectroniques » (20 à 25% de la population environ), qui ne pourront se référer à un document fiable à domicile pendant sa durée de validité.

Il y a quelques années, la suppression des fiches papier pour les services TGV a conduit à des changements d'horaires plusieurs fois par an au lieu de deux fois par an, et surtout sans que les usagers ne soient prévenus.

S'agissant des usagers du TER Fluo, la conséquence ne pourra en être qu'une incertitude nuisible aux abonnés, mais aussi aux occasionnels.

Là encore, nous vous demandons fermement de renoncer à ce projet.

Enfin, nous devons constater que malgré vos affirmations régulières, aucune concertation préalable n'a eu lieu avec les associations d'usagers, qui ont été pourtant particulièrement compréhensives à votre égard pendant la période de pandémie.

Lors de la réunion du 28 septembre 2021, nous avons, certes, été informés du contenu du choc d'offre applicable dès le SA 2022, mais aucune réunion préalable n'a été proposée, ni aucune information globale sur le plan de transport régional et interrégional n'a été transmise aux associations d'usagers concernant ce service.

Aussi, nous demandons une nouvelle fois, à être associés en amont des décisions par tous les moyens possibles, évitant de nous retrouver devant le fait accompli, ainsi que l'ensemble des usagers que nous représentons.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleures salutations associatives.

François GIORDANI
Président FNAUT Grand Est
Vice-président FNAUT

